



## SOMMAIRE

- ✓ Le mot du Maire 1
- ✓ Informations municipales 2
- ✓ Un peu d'Histoire... 5
- ✓ Vie locale 6
- ✓ Petites annonces 7
- ✓ Vie associative 7
- ✓ Carnet 8



## Le mot du Maire

L'été 2008 va se terminer sans pluie pour notre région ce qui entraîne l'assèchement de la plupart des puits de la commune. Monsieur le Préfet a pris un arrêté de restriction sur l'emploi de l'eau. Preixan n'est pas touché par cet arrêté. Toutefois, je demande à chacun d'être vigilant sur la consommation de ce bien précieux et indispensable et d'éviter tout gaspillage.

Le puits communal continue à fournir le volume d'eau nécessaire pour le village, mais compte tenu du niveau très bas de la nappe phréatique, nous ne sommes pas à l'abri d'une défaillance. Tant que le raccordement au Syndicat des eaux ne sera pas réalisé, Preixan, avec une seule ressource en eau potable, reste vulnérable.

Merci d'avance de votre sagesse citoyenne.  
Amicalement.

Daniel Barcelo

# Informations municipales

## ✓ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2008

### INDEMNITÉ AU PERCEPTEUR

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux receveurs des communes. Pour 2008, il y a lieu de délibérer pour attribuer cette indemnité à Monsieur Thuriès du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2008 et à Monsieur Tolza à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Délibération approuvée.

### PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU PUIT COMMUNAL

Suite à une remarque de la DDASS, Monsieur Yvon Sanquer propose d'étudier la possibilité de mettre le puits communal en conformité avec la loi. Un bureau d'études spécialisé devra être choisi pour lancer la procédure publique.

### COMMISSION ENQUÊTE P.L.U.

Monsieur Yvon Sanquer a fait le compte rendu de l'enquête publique P.L.U.. Une réunion avec la D.D.E. et le bureau d'étude est prévue le 9 juillet pour traiter les remarques faites par le Commissaire enquêteur.

### COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES

Après les élections, une commission d'évaluation des charges doit être réélue à la Communauté d'Agglomération. Chaque commune doit présenter un candidat. A l'unanimité, Daniel Barcelo a été désigné pour représenter la commune.

### FAÇADE DE LA SUPÉRETTE

Les travaux de rénovation des façades de la supérette seront réalisés début septembre.

### CHANGEMENT DE GÉRANT DE LA SUPÉRETTE

À compter du 15 juillet, Madame Patricia Coussinoux, associée avec son fils Monsieur Michaël Trouvady remplaceront Monsieur et Madame Vassioutka à la gérance de la supérette.

### GESTION DU PERSONNEL ÉCOLE – CANTINE

Madame Patricia Dhumez présente l'étude réalisée sur l'emploi des personnels dès la rentrée. Monsieur le Maire fait remarquer que cette répartition des tâches ne pourra se faire que si le C.I.A.S. remplace l'emploi tenu par Monsieur Martignoles. Étude en attente.

### INVESTISSEMENT 2009

Monsieur le Maire demande à la Commission des travaux de commencer à préparer les réalisations pour 2009.

### BRANCHEMENT INTERNET ÉCOLE

Suite à la demande du personnel enseignant d'être connecté sur internet, et après étude, l'ordinateur de l'école pourra être relié par fil à la livebox de la mairie.

### LOCATION DU FOYER

Suite à de nombreuses demandes de location du foyer par des personnes étrangères à Preixan, Monsieur le Maire demande au Conseil la conduite à tenir. A l'unanimité, le foyer de Preixan est réservé aux habitants de la commune. Il pourra être prêté aux habitants de Rouffiac uniquement pour des cérémonies (mariage, baptême, etc...).

### BLASON DE PREIXAN

Deux blasons de Preixan ont été commandés pour être collés sur les portières du Kangoo.

### LETTRE DE MONSIEUR CÉDRIC ORTEGA

Monsieur le Maire lit la lettre adressée par Monsieur Cédric Ortéga qui demande que la commune lui accorde 15 jours de loyer gratuit pour les travaux réalisés dans la maison durant les cinq années d'occupation, en précisant que, contrairement aux habitudes, il ne lui avait été accordé que 15 jours à l'entrée en location. Demande satisfaite.

### DEMANDE DE MONSIEUR FABRE

Monsieur Christian Fabre demande l'autorisation d'apposer un panneau indiquant le restaurant sur la façade du N° 2 Côte de la Baptistine. Autorisation accordée.

## ✓ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2008

### LOCATION APPARTEMENT MAIRIE

Les locataires de l'appartement au-dessus de la mairie le libèrent à compter du 31 août 2008. Monsieur le Maire demande aux conseillers de confirmer la promesse de location faite à Monsieur et Madame Da Silva Fernandes et de fixer le montant du loyer. Après débat, ce logement sera loué à M. et Mme Da Silva Fernandes à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour un montant de 300 €.

### ACHAT DE MATÉRIEL ÉCOLE

Monsieur le Maire informe les conseillers de la demande faite par le personnel enseignant pour acheter deux tables octogonales et le remplacement du téléviseur hors service. Les conseillers ont décidé de demander au personnel enseignant l'utilisation de ce matériel avant l'achat. Ils ont précisé qu'aucune demande n'avait été faite en conseil d'école, ce qui aurait permis de prendre une décision avant la rentrée de septembre.

### MISE EN NON VALEUR

Monsieur le Maire demande de prendre une décision pour la mise en non valeur d'un titre de recette de 100 €, impayé depuis décembre 2007. Réponse négative.

### PROGRAMME FACE 2008

Le programme FACE de renforcement du réseau électrique du village (rues du grand tour et de l'église) a été accordé. Montant de l'opération : 28 000 €, dont 18 200 € de subvention accordée. Ces travaux n'étant pas prévus dans l'investissement 2008 mais nécessaires pour délivrer une puissance électrique correcte dans tous les foyers, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil pour exécuter ces dits travaux en 2008. Travaux accordés à la place d'autres investissements à définir qui seront reportés en 2009.

### LA POSTE

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu, en présence des trois adjoints, les représentants de la Direction de la Poste le 16 juillet 2008. Le bureau de Poste devant fermer avant la fin de l'année, cette réunion avait pour but de proposer la mise en place d'une Agence Postale Communale. La Direction de la Poste financerait 833 € par mois pendant deux fois neuf ans pour une ouverture au public de quinze heures par semaine, soit cinq heures de plus qu'actuellement. Le personnel pourrait rester en place mais passerait en gestion communale et pourrait, à ce titre, remplir certaines tâches administratives pour la commune ou les habitants pendant les heures d'ouverture au public. Après débat, les conseillers ont accepté de signer cette convention, étant la seule alternative pour préserver un service public.

### TERRAIN DE PÉTANQUE

Suite à des plaintes de riverains dues au bruit occasionné par les joueurs de pétanque, les membres du Conseil Municipal ont décidé d'étudier la réorganisation des aires de jeux.

## SITUATION FINANCIÈRE

À la demande de certains conseillers, Monsieur le Maire a présenté la situation financière du budget 2008 au 30 juin. Sur le budget M 14, la section de fonctionnement fait apparaître une réalisation de 39 % de dépense pour 38 % de recettes. Sur le budget M 49, à la section d'exploitation, il y a 23 % de dépenses pour 60 % de recettes.

---

## EAU NON POTABLE À USAGE AGRICOLE

Preixan est confronté, cet été, à un manque d'eau permanent dans le puits situé au centre du village servant à alimenter les appareils de traitement ou autres.

Dès le début du mois de mai, lorsque les premiers sulfatages ont eu lieu, le puits n'a pu faire face à la demande constante des usagers.

La Municipalité, dans l'urgence, a mis à la disposition des viticulteurs, une borne à incendie qui a été fermée dès la fin des traitements viticoles.

Cette solution est provisoire, car elle pourrait engendrer quelques problèmes dans le réseau d'eau (canalisations vides, ...).

À la mi-avril, nous avons assisté à une réunion d'information de la Chambre d'Agriculture, concernant la création d'une station de remplissage et de lavage des appareils agricoles. L'emplacement idéal pour Preixan aurait été le stade du Breil qui possède un puits alimenté par le niveau de la rivière. La dangerosité de la route départementale à traverser avec les tracteurs lents nous oblige à abandonner cet endroit. Tout risque préventif d'accident doit être étudié.

Une autre solution s'offre à nous, près du cimetière, dans le terrain communal : l'eau de la source du Cascal qui alimentait jadis Preixan y arrive lentement, mais sûrement.

Nous souhaiterions récupérer cette eau dans une citerne enterrée, et grâce à un pompage électrique, les usagers d'eau non potable pourront faire le plein de leurs engins. Ce terrain possède un puits, mais le débit est défaillant ; ce dernier a été vérifié et jaugé par nos soins.

Notre ambition pour 2009, sera de régler ce problème d'eau non potable près du cimetière, ce qui évitera aux viticulteurs de côtoyer les habitants et les véhicules qui circulent comme c'était le cas avec le puits dans le centre du village.

Joël Vidal.

---

## **INFORMATIONS du C.I.A.S. pour les ACCUEILS de LOISIRS PÉRISCOLAIRES**

<b>TARIFS 2008-2009</b>	<b>Tarif à la journée</b>	<b>Abonnement mensuel forfait maximun</b>
<b>Imposable 1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2,00 €</b>	<b>20,00 €</b>
<b>Imposable dès le 2<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>1,75 €</b>	<b>17,50 €</b>
<b>Non imposable 1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>1,75 €</b>	<b>17,50 €</b>
<b>Non imposable dès le 2<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>1,50 €</b>	<b>15,00 €</b>

## **INFORMATIONS du S.I.R.S.**

**Le prix d'un repas au restaurant scolaire est de 3 € depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008.**

**Les tickets sont en vente au secrétariat de la Mairie de Preixan.**

# Un peu d'Histoire...

**PREIXAN D'AUTREFOIS** avec l'aide des archives communales

## **Année 1942**

**Vols de récolte** : Des vols de récolte de toute nature se produisent dans la commune. Il y aurait lieu de faire surveiller ces récoltes une partie de la nuit à des heures irrégulières par le garde champêtre. Un supplément de cinquante francs par mois sera versé au garde champêtre.

**Installation d'un concasseur** : Monsieur Aimé MONTAHUC, Maire, expose au Conseil que par suite du manque de fourrage, il serait nécessaire d'acheter un broyeur pour broyer les sarments des vignes servant à l'alimentation du bétail. Pour installer le concasseur, il est indispensable d'acheter un terrain à Monsieur Henri CASTERAS.



*Monsieur Auguste Villac  
Maire-Adjoint*

**Don à la caisse des prisonniers de guerre** : Afin de permettre aux familles de prisonniers de guerre d'expédier quelques colis, le Conseil Municipal, après délibération, décide de faire un versement de 1.500 francs à Monsieur Louis GUIRAUD, Président du colis du Prisonnier.

**Rattachement administratif** : Monsieur Émile REVEL, propriétaire du Domaine de Foucauld, jouxtant Preixan, demande le rattachement de son Domaine situé à Couffoulens, en raison de grandes difficultés occasionnées par les crues de l'Aude pour communiquer avec la Mairie de Couffoulens. Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour que ce rattachement soit donné par l'autorité supérieure.

**Traitement des employés communaux** : En accord avec la commission des finances, il est prévu une augmentation des traitements des employés municipaux, afin de les maintenir en harmonie avec les salaires des ouvriers gagés récemment augmentés. Les nouveaux traitements sont les suivants et ce par an :

Secrétaire de mairie :	3.600 francs,	Aide secrétaire :	1.500 francs,
Garde champêtre :	8.400 francs,	Cantonnier :	6.600 francs,
Appariteur :	900 francs,	Balayeuse des classes :	900 francs,
Garderie :	2.200 francs,	Sonneur public :	900 francs,
Porteuse de dépêches :	480 francs.		

**Nomination de Monsieur François BLAZY** : Après délibération, le Conseil accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Monsieur François BLAZY prendra ses fonctions de cantonnier le 1<sup>er</sup> octobre 1942.

## État-Civil 1942

Naissances : Gisèle ESTEBE  
Michel FARAIL  
Roger FALANDRY  
Henri JAUR  
Raymond LAFFITE

Mariages : Auguste CALS et Germaine GUIRAUD  
Jean LAFFITE et Laure VIVIES  
Armand VIBES et Josette PERRIN

Décès : Jean ARIBAUD 78 ans  
Thérèse BAILLAUQUES 60 ans  
Hortense FACERIAS, née FAURE 56 ans  
Pierre GORRY 86 ans  
Jean-Jacques MAYNADIE (Ancien Maire) 65 ans  
Marie PONS, née PUJOL 68 ans  
Joséphine RESPLANDY, née SALETTE 62 ans  
Jean VILLAC 81 ans  
Charles VENTRESQUE 87 ans

## ∞ Vie locale ∞

### FRÉDÉRIC MITTERRAND À PREIXAN

Il y a quelques mois, Liliane et Laurent SABATER eurent la surprise d'accueillir sur leurs terres du **Domaine de Lacombe**, l'écrivain et animateur, **Frédéric MITTERRAND**.

Ce Domaine de Lacombe appartenait, il y a une cinquantaine d'années, à la **Famille DE PALAMINY** dont Frédéric MITTERRAND est un descendant très proche, puisqu'il est le petit fils.

Aujourd'hui, à la recherche de ses racines, il a visité les lieux, s'intéressant au vignoble et à la cave.

Dernièrement, Monsieur et Madame SABATER ont reçu une lettre de remerciements pour l'accueil réservé et ont pu apprécier quelques photos du Domaine, au début du XXème siècle, que Monsieur MITTERRAND gardait précieusement.

À son tour, la municipalité a recueilli, après recherches, quelques archives sur le passage de la famille DE PALAMINY à Preixan, et le tout a été envoyé à Paris, chez notre illustre visiteur, qui dirige depuis peu la Villa MÉDICIS à Rome.

Notre village s'enorgueillit d'avoir eu cette visite et si d'aventure un jour, Monsieur MITTERRAND revenait, nous mettrons tout en œuvre pour le recevoir à l'Hôtel de Ville et lui remettre la médaille d'honneur de Preixan.



## ☞ Petites annonces ☞

**Vends maison** à la serre de Brenac, 11500 QUILLAN

4 chambres - salle à manger - cuisine - salle de bains -  
grenier - cave - jardin - pigeonnier.

Tél. : 04 68 26 94 72

## ☞ Vie associative ☞

**C'est la rentrée ...  
envie de bouger, de vous dépenser ?**

### **ESSAYER LA SAVATE FORME !**



*venez vous muscler en musique,  
en enchaînant des mouvements  
de bras et des jeux de jambes,*

*venez pratiquer un sport associant  
efficacité et plaisir dans une ambiance  
détendue et conviviale !*

**ACTIVITE SPORTIVE ENCADREE PAR DES BENEVOLES DIPLOME(E)S**

**Rejoignez-nous  
dès le mardi 23 septembre 2008  
à 19h45 au foyer municipal de Preixan  
(salle du haut)**

Informations au 04 68 26 92 37

### **« ENTENTE TENNISTIQUE de la MALEPÈRE » SAISON 2008-2009**

**REPRISE des COURS le mercredi 10 septembre 2008**

Inscriptions pour enfants (3 à 18 ans) et adultes

Contactez :

Mr Christian AGUZOU : 06.03.82.17.25 - 04.68.72.61.46

Mr Nicolas MIGUEL : 06.03.58.68.27

Melle Karine PEREZ : 06.21.12.41.05

Nous souhaitons la bienvenue aux enfants de Preixan nés pendant l'été 2008 :

**Gael Bertrand**, né à Carcassonne, le 14 juillet et **Maëlys Clément**, née à Carcassonne, le 1<sup>er</sup> août.



Félicitations aux parents et aux grands parents !



## **Alban Villac n'est plus !**

Nous ne verrons plus Alban Villac déambuler dans la grande rue, toujours souriant et aimant deviser avec les uns et les autres.

Il s'est éteint, entouré des siens à l'aube de ses 89 ans, dans sa maison natale.

À l'église, l'orgue a résonné et les chants grégoriens ont rendu un hommage émouvant à ce fidèle paroissien.

Cet homme de la terre a été un des vigneron les plus talentueux de sa génération. Il dirigeait ses deux exploitations viticoles à Preixan et à Rieux en Val, et vinifiait le tout en cave particulière.

Il était dans notre village le symbole d'un passé riche en traditions.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa veuve et à ses enfants.

Le 02 août 2008,

**Melle Joëlle Palanque et M. Lylian Fontes**

se sont unis à la Mairie de Preixan.

Nous leur adressons toutes nos félicitations

et tous nos vœux de bonheur.

## **Un jeune preixanais à l'honneur !**

Le 29 juin dernier se déroulait les Championnats de l'Aude de natation à Lézignan.

Le jeune Thomas SIX s'est illustré, dans la catégorie « Avenirs », en participant à 4 courses. Il s'est classé 3<sup>ème</sup> du 100 m. x 4 nages, 2<sup>ème</sup> du 50 m. papillon, 3<sup>ème</sup> du 100 m. et 2<sup>ème</sup> du 50 m. nage libre.

Félicitations à cette graine de champion pour ces remarquables résultats !

## **Des lauriers pour les élèves de Preixan**

Le mois de juin est, pour nos écoliers, synonyme de période d'examens.

Cette année encore, les enfants de Preixan ont eu de brillants résultats et nous les en félicitons.

### **🏆 Brevet National des Collèges 🏆**

William Bellan, *mention Bien* ; Elise Bergès, *mention Bien* ; Sophie Bourrel ; Lucile Bruel ; Cyril Cros ;  
Émilie Fernandez, *mention Assez-Bien* ;  
Caroline Gay, *mention Assez-Bien* ; Claire Lidon, *mention Assez-Bien* ;  
Alexandre Remyse, *mention Assez-Bien*.

### **🏆 Baccalauréat général 🏆**

Maxime Sandré

### **🏆 Baccalauréats technologiques et professionnels 🏆**

William Anicelli ; Elodie Cros ; Sarah Dautre.

Nous espérons n'avoir commis aucun oubli ou erreur. Cependant, si tel était le cas, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.  
Vous avez toujours la possibilité de nous faire parvenir vos informations, qui paraîtront dans le prochain « Preixan Infos ».